



Administration communale
de Larochette

CONVOCAATION

Le Collège Echevinal de la Commune de Larochette, conformément à l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, prie les membres du Conseil Communal d'assister à une réunion publique du conseil communal en date du 14 septembre 2018 à 08:30 heures ayant lieu en la salle des séances en la Mairie à Larochette en vue de délibérer sur les divers objets de l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Approbation du contenu du registre aux délibérations de la séance précédente du conseil communal.
2. Avis sur les projets de plans directeurs sectoriels.
3. Approbation : Délibération concordante concernant les aides étatiques, délais de mise en œuvre du programme de mesure et une trop forte tutelle technique du secteur communal dans le domaine de l'assainissement des eaux usées. (SIDEN)
4. Approbation: Règlement d'urgence de la circulation / rue de Mersch.
5. Affaires de personnel (huis clos) : Surveillance des enfants dans le bus scolaire.
6. Titres de recette.
7. Questions au collège des bourgmestre et échevins.

Larochette, le 7 septembre 2018

Pour le collège échevinal

La bourgmestre

Natalie Silva



Le secrétaire

Bruno Brunetti